

Plan pluriannuel d'accessibilité- Groupe Média TFO, décembre 2019

Aménagements réalisés

Environnement extérieur

- **Entrée principale** : Le logo de TFO a été affiché au-dessus de la porte extérieure du bâtiment.
- **Couloir d'entrée** : La visibilité du Groupe Média TFO (GM TFO) a été augmentée.
- **Circulation** : Tous les obstacles dans les couloirs d'entrée ont été enlevés.
- **Bottin** : La grosseur de l'écriture a été augmentée.

Signalisation

- **Communications** : Une politique sur les informations et communications a été établie.
- **Accueil** : L'information, dans un vocabulaire simple, est écrite avec une police facile à lire et disposée à la hauteur des yeux d'une personne en fauteuil roulant.

Site Web

- **Accessibilité numérique** : GM TFO est devenu un précurseur en termes d'accessibilité numérique en mettant sur pied le consortium *Net Sans Obstacles*.
- **WCAG 2.0** : Les sites Web du GM TFO respectent les niveaux A et AA du WCAG 2.0.
- **Annexes aux contrats** : GM TFO a créé une documentation détaillée contenant toutes les exigences de la Loi LAPHO, des méthodes simples de test, une procédure et une déclaration de conformité.
- **Procédure** : La politique de procédure ainsi que la documentation technique sont disponibles sur demande.

Animaux d'assistance et de compagnie

- **Animaux d'assistance** : GM TFO permet l'accès des personnes en situation de handicap accompagnées de leurs animaux d'assistance.
- **Animaux de compagnie** : Les animaux de compagnie (pour support émotionnel) seront acceptés au cas par cas.

Rétroaction

- **Problèmes d'accessibilité** : Le public a la possibilité de rétroaction en envoyant un courriel dont le titre est Problèmes d'accessibilité et qui est disponible dans tous les envois du GM TFO.

Personne de soutien

- **Personne de soutien** : Les « brigadiers » sont les personnes censées à offrir du soutien et ont été formés pour accomplir cette tâche.

Approvisionnement

- **Approvisionnement de biens et services** : Une politique a été établie et elle est disponible en tout temps.

Portes

- **Tension de l'ouverture** : La force maximale qu'une personne doit exercer pour ouvrir une porte ne dépasse jamais les 5 l/po (22 N).
- **Portes vitrées** : Elles contiennent des éléments graphiques afin que les personnes ayant une vision diminuée ne s'y heurtent pas.

Poignées des portes

- **Action des poignées** : Les poignées des portes peuvent être actionnées d'une seule main.
- **Ouverture** : Il n'est pas nécessaire de tourner, d'empoigner ou d'avoir recours à des mouvements fins des doigts pour ouvrir les portes.

Rampes

- **Dégagement** : Toutes les rampes sont libres d'objets, boîtes, etc.

Revêtement au plancher

- **Tapis** : Le sol n'est pas couvert de tapis qui pourraient poser de problèmes de déplacement aux personnes en fauteuils roulants ou autres personnes en situation de handicap. Des moquettes adaptées ou du vinyle couvrent le sol de tous les bureaux et les couloirs de GM TFO.

Circulation

- **Espace** : Toute personne utilisatrice d'un fauteuil roulant a suffisamment d'espace pour circuler.
- **Dégagement** : Un dégagement d'au moins 1 100 mm (40 po) est assuré.
- **Fils** : Tous les fils qui traversent le plancher sont couverts.

Salles d'attentes, de rencontre, salons...

- **Aménagement** : Les salles sont aménagées de façon à bien recevoir les personnes en situation de handicap.
- **Acoustique, éclairage** : L'acoustique est adaptée aux besoins des personnes malentendantes et l'éclairage est adapté aux personnes ayant une limitation visuelle.
- **Babillard** : Il est placé assez bas pour être à la hauteur des yeux d'une personne assise.
- **Écriture** : Elle est assez facile à lire pour une personne ayant une limitation visuelle.

Salle de la Grande régie

- **Plancher** : Les différents niveaux sont identifiés.

Articles

- **Magazines, livres, journaux** : Tous ces articles sont faciles d'accès pour une personne à mobilité réduite.

Circulation entre les tables

- **Espace requis** : L'espace pour circuler entre les tables de la salle à manger, d'au moins 1 150 mm (46 po) ne comporte pas des obstacles.
- **Aires de manœuvre** : Des aires de 1 500 mm (5 pi) sont prévus de sorte qu'une personne en fauteuil puisse faire demi-tour.

Accessoires

- **Salle de toilette** : Malgré les progrès réalisés, l'immeuble doit faire encore quelques aménagements pour se conformer aux exigences de la Loi.

Salle de réunion

- **Aménagement** : des espaces pour les personnes en fauteuil roulant ou triporteur sont aménagés dans différents endroits.
- **Obstacles** : Aucun obstacle (micros, tables, fils, câbles...) ne dérange la circulation.

Commandes et articles au mur

- **Aménagement** : Dans les espaces les plus utilisés, toutes les commandes telles les interrupteurs pour la lumière, les thermostats, etc. sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.

Sécurité des lieux

- **Plan d'urgence** : Un plan de renseignements relatifs aux interventions d'urgence en milieu de travail a été établi.

- **Pièces** : Sur le plan, les pièces ont été identifiées avec des couleurs et des graphiques afin qu'une personne ayant une limitation visuelle puisse être capable de se diriger.
- **Avertissement incendie** : Des avertisseurs d'incendie sonores et visuels sont prévus dans toutes les pièces.
- **Besoin d'assistance** : Le personnel est informé qu'une personne en situation de handicap pourrait avoir besoin d'assistance lors d'une éventuelle évacuation.
- **Sortie d'urgence** : Tant le personnel que les visiteurs sont informés du plan d'évacuation d'urgence.

Formation

- **Politique** : Une politique sur les formations obligatoires LAPHO est en place et des dossiers de formation sont tenus.
- **Formation continue** : Une formation continue est offerte aux nouveaux employés, administrateurs...
- **LAPHO** : Une formation spécifique est offerte aux gestionnaires et administrateurs.
- **Service à la clientèle** : Une formation sur le service à la clientèle est offerte aux employés.
- **Web** : Une formation est offerte à tout nouvel employé concerné par l'accessibilité numérique. Un atelier bimensuel sur l'accessibilité Web est offert aux employés intéressés.
- **Information** : Une formation sur le Code des droits de la personne concernant les handicaps est offerte aux employés et aux administrateurs.
- **Emploi** : Une formation sur les normes d'accessibilité à l'emploi est offerte.

Aménagements à réaliser

Environnement extérieur

- **Ascenseurs** : Affichage des informations sur GM TFO dans les ascenseurs. (En négociation avec GWL. Responsable : Services administratifs.)

Salle de maquillage

- **Rampe d'entrée** : La direction de la rampe d'entrée de la salle devrait être changée. Cette recommandation demande des changements majeurs dans l'aménagement de cet espace. (Responsable : Services administratifs.)

Vestiaires

- **Portemanteaux** : Les barres auxquels on suspend les cintres seront installées à différentes hauteurs. Des crochets seront aussi installés. (Responsable : Services administratifs.)

Cuisine

- **Comptoir** : Nous serons en mesure d'aménager, si besoin, un comptoir à deux niveaux, une planche à découper rétractable, etc. (responsable : Services administratifs.)